

Madame, Monsieur, Cher adhérent,

Le SST de l'Ain reste mobilisé auprès des entreprises et des salariés et vous accompagne avec un service adapté à la reprise d'activité. Vous trouverez ci-après un recueil d'informations et de liens utiles à votre activité au quotidien dans ce contexte sanitaire exceptionnel.

INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL



Accès au **Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise** face à l'épidémie de covid-19

➔ **Accès** à la carte des niveaux de vulnérabilité par département et aux chiffres clés et évolution de la COVID-19 en France et dans le Monde,

➔ **Accès** aux **évolutions du dispositif exceptionnel de chômage partiel / activité partielle (AP) / AP de Longue Durée**

➔ **Accès** aux éléments concernant la reprise de l'activité des travailleurs à risque de formes graves de COVID-19

➔ **Accès** aux nouvelles règles pour les arrêts de travail des personnes vulnérables au 1er septembre


➔ **Accès** à la synthèse du décret du 8 avril (adaptation des **délais de réalisation des visites et examens médicaux** par les services de santé au travail)

➔ **Accès** au dossier de l'INRS : « **Reprise d'activité et prévention en entreprise** » (*aspect sanitaire, risques psychosociaux, risque d'agressivité et de violence, télétravail, ...etc.*)

➔ **Accès** à un outil « Plan d'actions Covid-19 » de l'INRS et de l'Assurance maladie pour aider les entreprises à réaliser l'évaluation des risques

➔ **Accès** aux conseils pour **préserver la santé psychologique des travailleurs** en période de déconfinement COVID-19

➔ **Accès** au site du Ministère de l'économie pour les **mesures de soutien** destinées aux entreprises

 **0 805 38 38 69** ou <https://auvergnerhonealpes-entreprises.fr/contact-covid> → numéro d'urgence et site (région Auvergne Rhône Alpes) qui oriente les commerçants, chefs d'entreprise, agriculteurs, artisans, indépendants, etc., vers toutes les mesures et aides professionnelles existantes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : GUIDES SECTORIELS HORS SANTE, INFOS PRATIQUES GÉNÉRALES,

- ➔ Accès **aux mises à jour des guides sectoriels de bonnes pratiques en cas de reprise épidémique** (dont chauffeurs livreurs, boulangeries, activités de garage, postes d'encaissement, restauration collective et vente à emporter, commerces de détails, espaces verts, travail en abattoir, accueil des saisonniers, activités de drive, etc.)
- ➔ Accès aux précautions à prendre sur les installations de ventilation et climatisation en cas de fortes chaleurs
- ➔ Accès à notre **liste de fournisseurs d'EPI** (liste non exhaustive)
- ➔ Accès à une **foire aux questions** sur les différents types de masques, approvisionnements, ... (gouvernement)
- ➔ Accès aux recommandations des douanes concernant **l'importation des masques et matériels médicaux**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : DOMAINE SANITAIRE / MEDICO-SOCIAL

- ➔ Accès aux recommandations du gouvernement pour les **établissements sociaux et médico-sociaux**
- ➔ Accès aux recommandations du gouvernement pour les **établissements de santé**
- ➔ Accès aux recommandations en vidéo pour les **aides à domicile**
- ➔ Accès aux consignes relatives au **déconfinement dans les EHPAD**
- ➔ Accès aux lignes directrices de l'OMS concernant les **soins à domicile** pour les patients présumés infectés
- ➔ Accès à tous les **avis du HCSP** (Haut Conseil de la Santé publique)

 **0800 288 038** → dispositif national **d'entraide des soignants** (service disponible 24h/24 et 7j/7)

Nous vous recommandons de vous tenir régulièrement informés sur l'évolution de la situation.

Le service de santé au travail de l'Ain reste à votre disposition pour toute information complémentaire, aux **mails et numéros de téléphone habituels de votre centre de rattachement**.